

RÉPUBLIQUE DES SCIENCES OU FRACTURES DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES ?

Jean-Pierre Schandeler

La Découverte | « Dix-huitième siècle »

2008/1 n° 40 | pages 315 à 332

ISSN 0070-6760

ISBN 2707154989

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-dix-huitieme-siecle-2008-1-page-315.htm>

!Pour citer cet article :

Jean-Pierre Schandeler, « République des sciences ou fractures de la République des lettres ? », *Dix-huitième siècle* 2008/1 (n° 40), p. 315-332.
DOI 10.3917/dhs.040.0315

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

RÉPUBLIQUE DES SCIENCES OU FRACTURÉS DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES ?

L'espace intellectuel du 18^e siècle connaît des recompositions hiérarchiques assignables qui ont fait l'objet de travaux récents ¹. Si, avant 1750, les rapports au sein de cet espace sont dominés par les hommes de lettres, la référence au modèle des sciences de la nature, même s'il convient de la réévaluer, s'amplifie progressivement jusqu'à occuper une position centrale dans la culture intellectuelle après 1775. Le ministère Turgot (1774-1776), qui implique les savants et les techniciens dans la conduite des affaires de l'État et dans les réformes administratives, marque une étape importante de ce processus. Après la disparition des Académies, cette prédominance des sciences est affirmée sous la Révolution par l'organisation de l'Institut national des sciences et des arts qui hiérarchise les savoirs en consacrant sa première classe aux mathématiques, la seconde aux sciences morales et politiques, la troisième aux beaux-arts.

La présente étude, qui porte sur cette période de mutations brossée à grands traits, voudrait dégager quelques modalités de l'émergence, non pas d'une entité autonome et concurrentielle de la « République des lettres » (soit une hypothétique « République des sciences »), mais celle d'une réalité difficilement nommable qui prend progressivement corps dans les interstices d'une République des lettres fissurée. La réflexion s'adosse à deux types d'analyses déjà produites, lexicologique et sociologique ², et s'appuie sur des auteurs contemporains. Par la force des choses,

1. Voir W. Lepenies, *Les Trois cultures. Entre sciences et littérature, l'avènement de la sociologie*, Éd. de la MSH, Paris, 1990 ; Johan Heilbron, *Naissance de la sociologie* (1990) trad. du néerlandais par P. Dirx, Agone, Marseille, 2006 ; E. Brian, *La Mesure de l'État. Administrateurs et géomètres au XVIII^e siècle*, Albin Michel, Paris, 1994.

2. Philippe Caron, *Des « Belles lettres » à la « Littérature ». Une archéologie des signes du savoir profane en langue française (1680-1760)*, Peeters, Louvain-Paris, 1992 ; et études signalées dans la note précédente.

ceux-ci ont une connaissance intime des ressorts de cette République et des enjeux concomitants ou successifs qui la traversent. Mais il est difficile de considérer leurs écrits comme extérieurs à l'objet d'étude puisqu'ils en sont aussi constitutifs. On sait que ces sortes de « témoignages » que nous livrent les textes sont parfois biaisés par les positions, les ambitions et les rivalités respectives de leurs auteurs au sein même du champ culturel. Ils ont, pour reprendre l'expression que P. Bourdieu s'applique à lui-même au début d'*Homo academicus*, un « excès de proximité »³. Il est donc peu aisé d'assigner un statut ou une fonction à des écrits qui se situent certainement entre la représentation et la source historique. Pour autant ces considérations ne doivent pas paralyser l'analyse⁴.

Historiquement, l'expression « gens de lettres » désigne les littérateurs, érudits, doctes, savants, c'est-à-dire tous ceux qui cultivent le savoir, aussi bien les sciences que la littérature. Sans remonter aussi loin que le Dictionnaire de Furetière qui range la Physique, la Géométrie, et les sciences solides parmi les « vraies belles lettres »⁵, il faut relever que le sens du terme dans le dictionnaire de l'Académie française conserve une remarquable stabilité de sa première édition en 1694 jusqu'en 1855 exclusivement : « Se dit au pluriel, de toute sorte de science et de doctrine ». En 1757, dans l'article « GENS DE LETTRES » de l'*Encyclopédie*, Voltaire précise qu'on « ne donne point ce nom à un homme qui avec peu de connaissances ne cultive qu'un seul genre »⁶.

La République des lettres est aussi un espace de représentations, de pouvoirs intellectuels réels ou symboliques et par conséquent un lieu de clivages et de conflits. Chacun propose sa catégorisation. Dans les *Considérations sur les mœurs de ce siècle* (1751),

3. P. Bourdieu, *Homo academicus*, Paris, Éditions de Minuit, Paris, 1984, p. 11.

4. Sur la République et les gens de lettres, on lira : D. Roche, *Les Républicains des Lettres. Gens de culture et Lumières au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1988 ; H. Bots et F. Waquet, *La République des Lettres*, Belin-De Boeck, 1997 ; D. Ribard, *Raconter, vivre, penser. Histoires de philosophes, 1650-1766*, Paris, Vrin-Ehess, 2003 ; H. Duranton (dir.), *Le Pauvre diable. Destins de l'homme de lettres au XVIII^e siècle*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2006 ; C. Poulouin et J.-C. Arnould (dir.), *Bonnes lettres/Belles-lettres*, Paris, Champion, 2006.

5. A. Furetière, *Dictionnaire universel*, « LETTRES », 1690. L'article commence ainsi : « Se dit aussi des sciences ».

6. Voltaire, *Encyclopédie*, art. « GENS DE LETTRES », p. 599b.

Ch. Duclos distingue les savants ou érudits qui se produisent peu dans le monde ; ceux qui s'occupent des sciences exactes, qui sont utiles ; et les beaux-esprits qui se divisent en « gens de talents » et « gens d'esprit »⁷. Même si les catégories ne se recoupent pas, d'Alembert fractionne lui aussi cette République en « esclaves sans le sentir » ; esclaves « qui calculent leur intérêt » ; « amphibies » (« ceux qui le matin ont formé le projet sincère d'être libres, recommencent le soir à être esclaves ») ; et enfin la catégorie la plus blâmable de ceux qui « encensent les grands en public et les déchirent en particulier »⁸. La caractérisation des mœurs de cette société particulière se joue sur le registre de la violence. Voltaire se réfère à la sauvagerie de « l'arène » où l'homme se condamne aux bêtes⁹ ; d'Alembert évoque lui les premiers temps de l'humanité. Il veut que l'on reconnaisse dans cette république l'état de guerre sauvage et permanente caractéristique de l'état de nature : « Ils se disputent la gloire comme les hommes sans gouvernement et sans lois se seraient disputé le gland »¹⁰.

La République des lettres est également un lieu où se forme et se diffuse l'opinion publique. L'une des fonctions de l'homme de lettres, affirme Voltaire, est de tenir son rang dans le monde d'où il avait été écarté jusqu'à Balzac et Voiture. L'esprit du

7. Ch. Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle* (1751), éd. C. Dornier, Paris, Champion, 2000, p. 186-187.

8. D'Alembert, *Essai sur la société des gens de lettre et des grands, sur la réputation, sur les mécènes, et sur les récompenses littéraires* (1753), *Œuvres de d'Alembert*, t. IV, p. 355. Sauf indication contraire, les textes de d'Alembert sont cités d'après l'édition des *Œuvres de d'Alembert*, éd. Bossange et A. Belin, Paris, 1821-1822, 5 vol., Slatkine reprint, Genève, 1967. Une édition des *Œuvres complètes* est actuellement en préparation (voir <http://dalembert.univ-lyon1.fr>). L'*Essai sur les gens de lettres* a été publié en 1753, dans le second volume des *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*. Dans les *Réflexions sur l'état présent de la république des lettres* (1760), d'Alembert revient sur cette « classe particulière d'amphibies » qui voudraient être à la fois gens de lettres et gens du monde, et qui ne sont que gens de goût. Voir dans L. Brunel, *Les Philosophes et l'Académie française au 18^e siècle*, Paris, 1884, p. 363.

9. Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, art. « LETTRES, GENS DE LETTRES OU LETTRÉS » (art. ajouté en 1765), éd. Ch. Mervaud, *Œuvres complètes de Voltaire*, Voltaire Foundation, vol. 36, t. II, p. 288.

10. D'Alembert, *Réflexions sur l'état présent de la république des lettres*, op. cit., p. 361. Pour nuancer cette approche de d'Alembert, on lira Jörg Sacher, « Cherchez la vérité où elle est ! Les tribunaux de la république des lettres et leurs arbitrages », dans Ch. Demeulenaere-Douyère et E. Brian (dir.), *Règlement, usages et science dans la France de l'absolutisme*, éd. Technique et Documentation, 2002, p. 413-423.

siècle les ayant rendus « aussi propres pour le monde que pour le cabinet », ils ont « poli la nation » en y répandant une saine philosophie qui a contribué à détruire les préjugés¹¹. Duclos convient lui aussi que ce sont les « gens d'esprit » qui « à la longue, [...] font l'opinion »¹². Deux signes les distinguent du « grammairien », leur antique prédécesseur : l'étendue de leur savoir (en matière de langues étrangères, d'histoire et d'histoire naturelle), et surtout « l'esprit philosophique » qui porte la raison critique en toute chose et qui ne se confond pas avec la science universelle. Lorsque cet « esprit philosophique » se joint au bon goût, il forme un « littérateur accompli »¹³.

Cette notion d'« esprit philosophique » modifie sensiblement la perception de l'espace intellectuel et, à juste titre, elle tient lieu de repère pour dater l'évolution de la République des lettres en République des philosophes¹⁴. Dans ses articles « Lettres » et « Sciences » de l'*Encyclopédie*, Jaucourt donne deux fois le même passage dans lequel il soutient que ces deux modalités du savoir sont unies par l'esprit philosophique qui s'y exerce également : « Mais si les belles-lettres prêtent de l'agrément aux sciences, les sciences de leur côté sont nécessaires pour la perfection des belles-lettres. Quelque soin qu'on prit de polir l'esprit d'une nation, si les connaissances sublimes n'y avaient accès, les lettres condamnées à une éternelle enfance, ne feraient que bégayer. Pour les rendre florissantes, il est nécessaire que l'esprit philosophique, et par conséquent les sciences qui le produisent, se trouvent sinon dans l'homme de lettres lui-même, du moins dans le corps de la nation, et qu'elles y donnent le ton aux ouvrages de littérature »¹⁵. On lit une analyse proche mais plus détaillée dans les *Réflexions sur l'usage et sur l'abus de la philosophie dans les matières de goût* (1757). D'Alembert sou-

11. Voltaire, *Encyclopédie*, art. « GENS DE LETTRES », t. 7, 1757, p. 599 b-600 a.

12. Duclos, *op. cit.*, p. 187.

13. Voltaire, art. « GENS DE LETTRES », *op. cit.*, p. 599 b.

14. Voir H. Bots et F. Waquet, *op. cit.*

15. Jaucourt, art. « SCIENCES », t. 14, 1765, p. 788 a. Dans l'art. « Lettres », t. 9, 1765, p. 410 a, il écrit : « Disons encore que les principes des sciences seraient trop rebutants, si les lettres ne leur prêtaient leur charme. Elles embellissent tous les sujets qu'elles touchent [...]. Mais si les lettres servent de clé aux sciences, les sciences de leur côté concourent à la perfection des lettres. Elles ne feraient que bégayer dans une nation où les connaissances sublimes n'auraient aucun accès. Pour les rendre florissantes, il faut que l'esprit philosophique, et par conséquent les sciences qui le produisent, se rencontrent dans l'homme de lettres, ou du moins dans le corps de la nation ».

tient que, loin de diminuer l'émotion, l'analyse critique peut au contraire l'augmenter. Le « littérateur-philosophe », sans négliger l'originalité des idées, conserve tous ses droits à l'harmonie du texte poétique. Sa capacité à analyser les ressorts du plaisir évite une paralysie de l'esprit qui rend « indigne et incapable de goûter les beautés réelles »¹⁶. Ainsi, conclut-il.

« dans les matières de goût, une demi-philosophie nous écarte du vrai, et une philosophie mieux entendue nous y ramène. C'est donc faire une double injure aux belles-lettres et à la philosophie, que de croire qu'elles puissent réciproquement se nuire ou s'exclure. Tout ce qui appartient non seulement à notre manière de concevoir, mais encore à notre manière de sentir, est le vrai domaine de la philosophie : il serait aussi déraisonnable de la reléguer dans les cieux et de la restreindre au système du monde, que de vouloir borner la poésie à ne parler que des dieux et de l'amour. Et comment le véritable esprit philosophique serait-il opposé au bon goût ? Il en est au contraire le plus ferme appui, puisque cet esprit consiste à remonter en tout aux vrais principes, à reconnaître que chaque art a sa nature propre, chaque situation de l'âme son caractère, chaque chose son coloris ; en un mot à ne point confondre les limites de chaque genre »¹⁷. L'esprit philosophique qui doit s'exercer dans les matières de goût se répand tout naturellement sur celles de l'érudition. C'est en tout cas la position défendue par d'Alembert contre ses détracteurs : « [...] croit-on que cet esprit philosophique ne trouve pas de nombreuses occasions de s'exercer dans les matières d'érudition ? Combien n'en faut-il pas dans la critique pour démêler le vrai d'avec le faux ? Combien l'histoire ne fournit-elle pas de monuments de la fourberie, de l'imbécillité, de l'erreur et de l'extravagance des hommes, et des philosophes même ? [...] l'érudition, pour être vraiment estimable, a besoin d'être éclairée par l'esprit philosophique »¹⁸.

L'esprit philosophique étend son empire sur l'ensemble des savoirs, il est le lien grâce auquel « les connaissances de tout genre se tiennent et s'éclairent réciproquement »¹⁹. Ce lien est à l'origine de la force émancipatrice du savoir qui tient non à

16. D'Alembert, *Réflexions sur l'usage et sur l'abus de la philosophie dans les matières de goût* (lues à l'Académie française en 1757), *Œuvres, op. cit.* p. 330.

17. *Ibid.*, p. 331-332.

18. D'Alembert, *Encyclopédie*, art. « Érudition », 1755, p. 917 b.

19. *Ibid.*, p. 918 b. Comme l'écrit encore L.-S. Mercier dans le *Tableau de Paris* (1781-1789), au chapitre consacré à l'Académie des sciences : « Les sciences ne sont rien lorsqu'elles sont séparées ; ce n'est que par leur rapprochement qu'elles se prêtent un appui mutuel et solide. » *Tableau de Paris*, éd. J.-C. Bonnet (dir.), Mercure de France, 1994, t. 1, p. 1117.

telle de ses branches arbitrairement privilégiée, mais aux développements de l'ensemble de la connaissance. Une telle force émancipatrice est évoquée par Mercier en une phrase qui mime une dynamique irrésistible : « C'est de l'étendue du coup d'œil que jaillit la force pénétrante de la pensée. La morale est fondée sur la physique ; la physique dépend des mathématiques ; tout est soumis à la métaphysique, et tout doit se diriger vers la politique, c'est-à-dire la perfection de la société »²⁰. Grâce à cette fonction émancipatrice, l'esprit philosophique peut être investi de deux missions. Celle d'abord d'assurer la cohésion intellectuelle de la Société des gens de lettres. Il est en effet significatif que la défense de cette société se noue autour de l'*Encyclopédie*, l'une des entreprises intellectuelles majeures du siècle qui manifeste aussi hautement « l'esprit philosophique »²¹. La seconde mission, qui ne manque pas non plus d'ambition, est d'assurer la cohésion de la nation. Comment comprendre autrement les appels simultanés de d'Alembert qui voudrait faire de l'entreprise encyclopédique l'ouvrage « de la nation »²² et de Jaucourt qui souhaite que l'esprit philosophique se trouve « sinon dans l'homme de lettres lui-même, du moins dans le corps de la « nation » »²³ ?

Ces quelques rappels sont destinés à éviter une double confusion. « Esprit philosophique » et « belles-lettres » sont des notions qui, tout en relevant de registres différents, possèdent cette caractéristique commune d'être englobantes ou unifiantes, caractéristique retorse à nos conceptions et à nos structures intellectuelles contemporaines. L'une assure la rationalité du discours dans chacune des branches du savoir, mais on ne saurait l'assimiler à une quelconque volonté « unificatrice » des sciences, parfois bien légèrement prêtée à Diderot et d'Alembert²⁴. Ce n'est que Destutt

20. Mercier, *Tableau de Paris*, op. cit., p. 1117.

21. « L'*Encyclopédie* a donc des obligations très réelles au mal qu'on a voulu lui faire. Elle ne peut manquer surtout d'intéresser en général tous les gens de lettres, qui n'ont ni préjugés à soutenir, ni libraires à protéger, ni compilations passées ou futures à faire valoir. C'est aussi à eux que nous nous adressons, en demandant pour la dernière fois leurs lumières et leurs secours. Nous les conjurons de nouveau de se réunir avec nous pour l'exécution d'un ouvrage, dont nous voudrions faire celui de la nation [...] » D'Alembert, *Encyclopédie*, *Avertissement des éditeurs*, t. 3, 1753, p. xiiij-xjv.

22. Voir citation de la note précédente.

23. Jaucourt, art. « SCIENCES », p. 788 a et art. « Lettres », p. 410 a.

24. Pour une confrontation d'analyses sur cette importante question, voir M. Groult (dir.), *L'Encyclopédie ou la création des disciplines*, Paris, CNRS Éditions, 2003 ; *Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie*, n° 40-41, « Les Branches du savoir dans l'*Encyclopédie* », octobre 2006.

de Tracy qui substituera à l'esprit philosophique une forme d'*épistémé-centrisme* qui s'incarne dans l'Idéologie, origine de toute possibilité de connaissances. A. Comte accentuera cette évolution. Dans les deux cas, on remarque qu'il n'est plus question de représentation arborescente des savoirs, ni même de *Système figuré*, mais bien « d'échelle » des connaissances, avec toute la part de hiérarchie que porte le terme²⁵.

La notion de « belles-lettres », quant à elle, regroupe des pratiques intellectuelles devenues aujourd'hui distinctement identifiables. Il arrive qu'elle engendre une certaine confusion, traduite sous la forme d'un anachronisme qui consiste à confondre la spécialisation des savoirs au 18^e siècle avec l'existence de « disciplines ». Il semble pourtant très significatif que ce terme de « discipline » n'apparaisse dans aucun dictionnaire du siècle, si ce n'est dans son acception de « règlement » qui régit des corps comme l'Église, l'Armée ou la Magistrature. Il faut attendre, à ma connaissance, la seconde moitié du 19^e siècle pour voir apparaître chez P. Larousse et É. Littré, à la suite de tous les autres sens, et encore non dénuée parfaitement d'ambiguïté, l'acception qui nous est familière : « Science, art, ensemble de connaissance » (Larousse, 1866-1876) ; « doctrine, science » (Littré, 1873). C'est aussi vers cette époque, à une décennie près, que le Dictionnaire de l'Académie modifie son acception du terme « lettres » : « se dit aussi, au pluriel, des connaissances que procure l'étude en général, et, en particulier, celle de la littérature proprement dite » (1855). Pour reprendre les termes d'E. Brian, au 18^e siècle, les compétences distinctes qui sont de l'ordre du savoir et du savoir-faire ne sont pas assimilables à une identité aussi forte que celle qui est aujourd'hui attachée à une « discipline »²⁶. Celle-ci requiert au moins un ensemble d'institutions autour desquelles s'organise l'enseignement et se gèrent les carrières²⁷. Ignorer ces éléments reviendrait à déplacer des repères intellectuels qui nous sont propres vers des pratiques où ils sont étrangers. Paradoxalement, en assimilant, d'une part distinction raisonnée

25. Voir J.-P. Schandeler, « Les lieux de la rationalité de D'Alembert à Destutt de Tracy », *Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie*, n° 25, oct. 1998, p. 101-114.

26. Voir E. Brian, *Dictionnaire européen des Lumières* (dir. M. Delon), art. « ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE PARIS », Paris, PUF, 1997, p. 8.

27. Rappelons que l'un des éléments constitutifs d'une « discipline » est son histoire même, en tant qu'elle se détache de sa préhistoire. L'histoire embrasse des circonstances et des épisodes qui constituent encore aux yeux des professionnels, des enjeux pour l'identité disciplinaire. Voir J. Heilbron, *op. cit.*, p. 7-11.

des sciences et disciplinarisation, d'autre part esprit philosophique et unification des sciences, on opacifie les processus complexes qui président à l'émergence d'une autonomisation progressive des savoirs, dont cette analyse se propose de saisir seulement quelques signes.

Dans sa minutieuse étude de sémantique lexicale consacrée à l'expression « Belles-Lettres »²⁸, Philippe Caron montre l'existence d'un vide lexical pour désigner une réalité, ou tout au moins un besoin conceptuel. L'expression « gens de lettres » n'a pas d'équivalent du type « gens de sciences ». La langue use de divers procédés de substitution : « Philosophe », « savant », « gens de lettres qui cultivent les sciences exactes », « géomètre », « physicien », « mathématicien ». L'article « LETTRES » de Jaucourt témoigne du phénomène lorsqu'il évoque successivement « l'homme de lettres » et « l'homme attaché aux sciences »²⁹. L'expression « République des sciences », quant à elle, ne se rencontre guère. Elle se trouve en 1794 sous la forme « république universelle des sciences » dans le texte de Condorcet intitulé *Atlantide ou efforts combinés de l'espèce humaine pour le progrès des sciences*. Mais ce texte ne décrit pas une réalité, seulement les conditions de possibilités de l'existence future d'une république des sciences³⁰.

Malgré ces données, il reste possible de saisir quelques signes de l'émergence très progressive d'un champ scientifique spécifique, précisément dans l'usage que les auteurs font des termes de « sciences », « érudition » ou « belles-lettres ». On relève bien une tendance affirmée à circonscrire des champs distincts. Ainsi Jaucourt définit-il avec une relative précision le contour des « lettres » : « ce mot désigne en général les lumières que procurent l'étude, et en particulier celle des belles-lettres ou de la littérature. Dans ce dernier sens, on distingue les gens de lettres, qui cultivent seulement l'érudition variée et pleine d'aménité, de ceux qui s'attachent aux sciences abstraites, et à celles d'une utilité plus sensible »³¹. Le domaine des lettres est ici réduit à la littérature, et

28. Ph. Caron, *Des « Belles lettres » à la « Littérature »*. Une archéologie des signes du savoir profane en langue française (1680-1760), op. cit.

29. Jaucourt, *Encyclopédie*, art. « LETTRES », p. 410 b.

30. Condorcet, *Tableau historique des progrès de l'esprit humain. Projets, Esquisse, Fragments et Notes (1772-1794)*, dir. J.-P. Schandeler et P. Crépel, Paris, Institut national d'études démographiques, 2004, p. 877.

31. Jaucourt, art. cit., p. 409 b.

parallèlement on voit émerger la catégorie des sciences abstraites, accompagnées d'une caractérisation qui n'aura de cesse de se développer au fil du temps, celle « d'utilité ».

Même si les intentions sont différentes, la sphère de la science est également circonscrite par Lefranc de Pompignan dans son *Essai critique sur l'état présent de la République des lettres* (1744). Il fixe l'origine du déclin des lettres dans le goût philosophique consistant précisément à joindre « l'étude des sciences à la connaissance des lettres »³². Il consent que cette intime association avait un sens au siècle de Louis XIV où philosophes et théologiens étaient aussi poètes et orateurs. Mais il attend des auteurs modernes qu'ils conçoivent la philosophie et les belles-lettres comme « indépendantes l'une de l'autre » et qu'ils considèrent qu'« on peut être grand poète, bon historien, orateur éminent, sans avoir la moindre teinture d'algèbre ou d'astronomie »³³. Deux champs d'activités sont ici distingués et cette distinction est même la condition de leur développement respectif. Elle recèle au passage une dimension iconoclaste puisqu'elle maltraite l'image idéale de l'homme de lettres capable de passer, selon l'expression de Voltaire, « des épines des mathématiques aux fleurs de la poésie »³⁴. Sébastien Mercier définira lui aussi de manière restrictive le champ des lettres dans le *Tableau de Paris* : « Un poème, un drame, un roman, un ouvrage qui peint vivement la vertu, modèle le lecteur sans qu'il s'en aperçoive, sur les personnages vertueux qui agissent [...] et l'homme qui résiste aux réflexions, qui s'aigrit par les leçons dogmatiques, chérit le pinceau naïf et pur qui met à profit la sensibilité du cœur humain »³⁵.

Dans ce processus de distinction, l'article « ÉRUDITION » de d'Alembert joue un rôle de premier plan. Il caractérise trois grands types d'activités. Les belles-lettres concernent les « productions agréables de l'esprit, dans lesquelles l'imagination a plus de part, telles que l'éloquence, la poésie, etc. » ; les sciences sont « les connaissances qui ont le plus immédiatement besoin du raisonnement et de la réflexion, telles que la physique, les mathématiques, etc. » ; l'érudition est « plus particulièrement appliquée au genre

32. J.-G. Lefranc de Pompignan, *Essai critique sur l'état présent de la République des lettres* (1744), dans *Œuvres complètes de J.-G. Lefranc de Pompignan*, Paris, 1855, t. II, p. 1062.

33. *Ibid.*, p. 1063.

34. Voltaire, *Encyclopédie*, art. « GENS DE LETTRES », *op. cit.*, p. 599b.

35. Mercier, chap. « Apologie des gens de lettres », *op. cit.*, p. 962.

de savoir qui consiste dans la connaissance des faits, et qui est le fruit d'une grande lecture » ; elle se subdivise en connaissance de l'histoire, des langues et des livres³⁶. Le champ du savoir est ainsi balayé et balisé selon un principe organisateur qui, sans s'en écarter fondamentalement, ne recouvre pas exactement celui du *Système figuré des connaissances humaines* (Histoire, Philosophie et Poésie) et en renomme les divisions.

Certains auteurs établissent donc des distinctions entre les différents champs des « belles-lettres » que n'enregistrent pas les dictionnaires de langue de la même période. D'un tel champ englobant se dégage, clairement identifié, celui des « sciences ». Ce phénomène s'accompagne d'une analyse critique du recul ou du déclin des deux autres champs d'activités que sont l'érudition et la littérature. D'Alembert détaille, en se gardant de les justifier, les motivations ou les goûts nouveaux qui poussent à négliger l'érudition au profit des sciences exactes. Ils tiennent aux savoirs eux-mêmes et à leur degré de développement : l'épuisement des objets de l'érudition où il ne reste qu'à « glaner » ; le fait que l'érudition exige la lecture de nombreux ouvrages originaux alors que dans le domaine des mathématiques « quatre ou cinq livres d'un assez petit volume, bien médités, peuvent rendre un mathématicien très profond dans l'analyse et la géométrie sublime ; il en est de même à proportion des autres parties de ces sciences » ; enfin les découvertes en mathématiques et en physique, par leurs difficultés mêmes, flattent davantage l'amour-propre lorsqu'elles sont surmontées³⁷.

Pour le déclin des belles-lettres, Ph. Caron a bien montré les trois types de critiques (émanant parfois des hommes de lettres eux-mêmes) auxquelles elles sont soumises : la remise en cause de leur rôle propédeutique dans l'instruction ; l'inutilité de l'érudition et son inaptitude à la mondanité ; la futilité des ouvrages d'esprit³⁸. Ce constat est confirmé par d'autres sources. À la fin de l'article « Lettres », Jaucourt constate que « le goût des lettres, je suis bien éloigné de dire la passion des lettres, tombe tous les jours dans ce pays »³⁹. Dans son *Essai critique sur l'état présent de la république des lettres*, Lefranc de Pompignan dresse un constat sévère : « convenons que le règne des lettres n'est

36. D'Alembert, art. « ÉRUDITION », *op. cit.*, p. 914 b.

37. D'Alembert, art. « ÉRUDITION », *op. cit.*, p. 916 a et b.

38. Ph. Caron, *op. cit.*, p. 326 s.

39. Jaucourt, art. « LETTRES », *op. cit.*, p. 410 b.

plus si florissant de nos jours, qu'il l'était il y a cinquante ans ; que les vrais principes de la littérature se perdent insensiblement ; que le nombre de bons ouvrages diminue, et celui des mauvais s'augmente et se multiplie »⁴⁰. D'Alembert aborde le déclin de la littérature à travers la poésie qui est son expression la plus élevée. Il note un recul des genres poétiques, le sonnet, l'épigramme, l'épique, la satire, les *petits vers*, et il diagnostique même le dépérissement de l'ode, alors que, paradoxalement, le goût pour la musique ne se dément pas et prend une plus grande place dans les normes du goût. Il est notable que l'Académie française elle-même enregistre le fait en 1760 au point d'hésiter à proposer une ode à son concours de poésie. Mais, explique d'Alembert, « elle a considéré cependant que si l'ode paraissait chanceler sur son trône, ce n'était pas à l'académie française à l'en précipiter »⁴¹. On connaît ces plaintes sur la décadence du goût, communes à presque tous les siècles. Ce qui intéresse davantage le propos est l'explication des phénomènes. D'Alembert, qui occupait un excellent poste d'observation comme secrétaire perpétuel de l'Académie française, entrevoit ce que, de nos jours, l'esthétique de la réception enregistrerait sous le nom de changement d'horizon d'attente : « Rien n'est plus plein de finesse et de vérité que les fictions de la poésie ancienne ; mais rien n'est aujourd'hui plus usé que ces fictions »⁴². Toujours très attentif dans ses écrits aux publics, il détaille les exigences nouvelles des lecteurs : prédilection pour la prose, goût pour un style coulant et naturel, goût pour des vers précis qui ne sont pas décharnés.

En regard de ce déclin de l'érudition et des lettres, le critère de l'utilité des savoirs acquiert de la prégnance. Le public lettré reconnaît les retombées concrètes des sciences mathématiques et physiques. Une part du travail de l'Académie des sciences consiste en l'expertise des découvertes, et la fonction de l'institution est précisément de fixer les limites des sciences utiles à la monarchie. C'est tout le sens de l'article XXXI du Règlement de la compagnie (1699) : « L'Académie examinera, si le Roi l'ordonne, toutes les machines pour lesquelles on sollicitera des privilèges auprès de Sa Majesté. Elle certifiera si elles sont nou-

40. Lefranc de Pompignan, *op. cit.*, p. 1059.

41. D'Alembert, *Réflexions sur la poésie* (1760), *op.cit.*, t. IV, p. 302.

42. D'Alembert, *Réflexions sur la poésie* (1760), *op.cit.*, t. IV, p. 292. Sur le thème du déclin des lettres, voir G. Dulac, « Les problèmes du livre dans les relations de Diderot avec la Russie », à paraître dans J.-D. Melot (dir.), *Le siècle des Lumières*.

velles et utiles, et les inventeurs de celles qui seront approuvées seront tenus de lui en laisser un modèle »⁴³. Le second atout de la science tient à son esprit d'analyse, d'examen et de rigueur qui est identifié comme un modèle reproductible dans tous les champs de la connaissance. L'article « Sciences » de Jaucourt ne laisse aucun doute sur ce point en établissant, on l'a vu, une relation causale : « l'esprit philosophique, et par conséquent les sciences qui le produisent »⁴⁴. Au regard du critère d'utilité, les sciences et les belles-lettres connaissent par conséquent des évolutions croisées⁴⁵.

Dans cette thématique de l'affirmation progressive des sciences, la figure du savant joue un rôle central. Pour l'appréhender, d'Alembert conjugue des considérations sur la nature des savoirs, les rapports entre la production savante et les conditions de sa réception par les milieux lettrés, la position du savant dans le monde. Parmi les gens de lettres, il distingue les beaux-esprits et les savants. Le critère distinctif est la nature de la vérité poursuivie, selon qu'elle est intrinsèque à la discipline ou qu'elle dépend du jugement public. Pour les belles-lettres, les critères de jugement du goût sont variables et multiples. Ils sont fonction de l'époque, des goûts généraux de la société, des modes dominantes dans les rapports de sociabilité. Soumis aux aléas de l'opinion publique, ils sont sujets à la critique et à la controverse. D'Alembert évoque cette « espèce d'estime, toujours un peu arbitraire, sinon dans la totalité, du moins dans une certaine portion que la négligence, les passions, ou le caprice se donnent la liberté de resserrer ou d'étendre »⁴⁶. Au contraire, dans les sciences exactes, dont le modèle est la géométrie, la vérité n'offre aucune prise au jugement de l'opinion. Les progrès que l'on y fait, « le degré auquel on y excelle, tout cela se toise, pour ainsi dire, à la rigueur, comme les objets dont elle s'occupe »⁴⁷. Le dogmatisme que les gens de goût prêtent à la « classe maudite des philosophes », à cause de leur « ton de maître »⁴⁸, signale la haine de la vérité qui heurte leurs préjugés. De ce point de vue, les ouvrages qui relèvent des sciences sont fondamentalement différents des

43. On peut lire ce Règlement dans Ch. Demeulenaere-Douyère et E. Brian (dir.), *op. cit.*, p. XXIII-XXVIII.

44. Jaucourt, art. « SCIENCES », *op. cit.*, p. 788 a.

45. Voir J. Heilbron, *op. cit.*, p. 173 s.

46. D'Alembert, *Essai sur la société des gens de lettres*, *op. cit.*, p. 341.

47. *Ibid.*, p. 340.

48. D'Alembert, *Réflexions sur l'état présent de la République des lettres*, *op. cit.*, p. 364.

autres. Tout centrés sur la vérité qui constitue leur seule finalité, ils ne peuvent ménager l'opinion et, affirme d'Alembert, on ne trouvera pas plus « insolent » qu'un ouvrage de géométrie⁴⁹.

Si le statut de la science, et par conséquent celui du savant, se joue en partie dans son rapport à l'opinion et à la société, quels types de rapports l'homme de sciences, par opposition au bel-esprit, doit-il entretenir avec le monde ? Les beaux-esprits doivent le côtoyer car pour peindre les hommes il faut les connaître. Mais c'est à condition de respecter un code de conduite sans lequel l'écrivain dégènerait en mondain : il doit se montrer spectateur attentif mais distant (afin d'éviter « de retourner trop souvent à une comédie qui n'est pas toujours bonne à revoir »), il ne doit pas participer au spectacle du monde, ni emprunter à la bonne compagnie son « jargon », ni son « langage entortillé »⁵⁰. Qu'en est-il des savants ? Et d'abord qu'est-ce qu'un savant ? Une compétence aussi bien qu'un style de vie : « Quand je dis les savants, je n'entends pas par là ceux qu'on appelle érudits ; c'est une nation jusqu'ici assez peu connue, peu nombreuse, peu commerçante, et qui certainement n'en est pas plus blâmable. Plusieurs ne sont encore que du seizième siècle, et ont le bonheur de ne pas connaître le nôtre. Nos physiciens et nos géomètres ne feraient-ils pas bien de vivre comme eux ? Leur travail en profiterait ; il ferait moins de bruit, et n'en serait peut-être que meilleur »⁵¹. L'activité du savant est incompatible avec la fréquentation du monde car la mondanité introduit l'état de guerre dans l'empire des sciences. Dans un passage de l'*Essai sur la société des gens de lettres*, d'Alembert fait allusion à un géomètre de grande réputation dont « la Prusse a privé la France et qui possédait un certain agrément d'esprit » (s'agit-il de Maupertuis ?). Lorsque la société le découvrit, elle fut étonnée qu'un géomètre fût également de bonne compagnie⁵². De là, dit d'Alembert,

49. *Ibid.*, p. 364.

50. D'Alembert, *Essai sur la société des gens de lettres*, *op. cit.*, p. 361.

51. *Ibid.*, p. 349. D'Alembert poursuit ainsi : « Un étranger a fait un livre intitulé, *De la charlatenerie des savants* ; ce titre promet beaucoup ; si par malheur l'ouvrage n'était pas bon, ce ne serait point les mémoires qui auraient manqué à l'auteur, ce serait l'auteur qui aurait manqué aux mémoires ; mais s'il n'a pas voyagé en France, il a privé son livre d'un excellent chapitre. » Puis il ajoute une note : « L'ouvrage dont il s'agit m'est tombé entre les mains depuis la première édition de cet essai : l'exécution m'a paru bien indigne du projet : on ne saurait faire un plus mauvais livre avec un meilleur titre », *Ibid.*, p. 349. D'Alembert évoque certainement l'ouvrage de J.-B. Mencke, *De charlatanaria eruditorum* (1715). On citera cet autre ouvrage de M. Lilienthal, *De Machiavelismo litterario* (1713).

52. Peut-être d'Alembert a-t-il à l'esprit ce passage des *Pensées sur l'interprétation de la nature* : « heureux le géomètre en qui une étude consommée des

naquit une mode qui mit les hommes de sciences à l'honneur dans les salons. « En Angleterre, on se contentait que Newton fût le plus grand génie de son siècle ; en France, on aurait aussi voulu qu'il fût aimable »⁵³. Mais les savants qui recherchent les suffrages publics « plus éclatants qu'éclairés »⁵⁴ attisent les dissensions et les rivalités qui dévastent la République des lettres. Ils provoquent des ravages entre les hommes de sciences eux-mêmes et finissent par tenir la première place dans la hiérarchie de l'hostilité vouée aux autres : « On place ordinairement la haine des poètes après celle des femmes ; je ne sais si on ne ferait pas bien de placer entre deux, ou peut-être à la tête, celle des hommes dont je parle. Une mauvaise épigramme fait quelquefois toute la vengeance d'un poète ; celle de nos sages est plus constante et plus réfléchie ; quoiqu'elle n'ait quelquefois pour objet que de placer dans la liste de ses partisans une femme de plus, qui se croit un personnage pour avoir subi l'ennui de lire des ouvrages de physique sans les entendre »⁵⁵. La frivolité des conversations, la politesse des usages ne sont propres qu'à rétrécir l'esprit : « Ce n'est point à l'hôtel de Rambouillet que Descartes a découvert l'application de l'algèbre à la géométrie, ni à la cour de Charles II que Newton a trouvé la gravitation universelle ; et pour ce qui regarde la manière d'écrire, Malebranche qui vivait dans la retraite, et dont les délassements n'étaient que des jeux d'enfant, n'en est pas moins par son style le modèle des philosophes »⁵⁶.

Sur un mode plus littéraire, d'Alembert résume sa pensée dans l'apologue du « savant célèbre » (c'est ainsi qu'il nomme ce personnage imaginaire) qui se trouve dans le texte intitulé *Apologie de l'étude*, publié en 1761. Après s'être essayé, en vain, à plusieurs productions (histoire, poésie, théâtre...), le « savant célèbre » confie : « Je me suis jeté dans les sciences exactes, et j'ai fait un livre dont on a dit du bien, mais qui n'a été lu de personne »⁵⁷. Son interlocuteur, qui n'est autre que d'Alembert, lui répond : « C'est à tort que vous vous affligez d'avoir eu dans les sciences exactes des éloges et peu de lecteurs. Dans ces

sciences abstraites n'aura point affaibli le goût des beaux-arts, à qui Horace et Tacite seront aussi familiers que Newton [...] ». Diderot, *Œuvres*, éd. L. Versini, t. I, p. 561.

53. *Ibid.*, p. 349.

54. *Ibid.*, p. 348.

55. *Ibid.*, p. 348.

56. *Ibid.*, p. 361.

57. D'Alembert, *Apologie de l'étude*, *Œuvres*, op. cit., t. IV, p. 7.

sciences, on n'a besoin de personne pour se juger : dans les matières de goût, on n'est vraiment apprécié que par le jugement public [...] »⁵⁸. Ce renoncement au monde est de toute évidence une référence à un univers ancien idéalisé, sans être une prise de position janséniste. Au début de sa vie d'adulte, le « savant célèbre » de l'apologue se faisait une joie de pénétrer « dans un de ces asiles, consacrés par le philosophe à la solitude et aux réflexions »⁵⁹. Mais il lui faut trente ans pour découvrir que cette bibliothèque immense, asile de paix, est pleine de ténèbres, de vaines subtilités, de paradoxes dangereux. La faute n'en revient qu'à lui-même, parce qu'il n'a pas su choisir à bon escient ses lectures et qu'il a voulu tout lire⁶⁰, et parce qu'il a négligé le monde : « vous eussiez été davantage heureux si vous aviez su entremêler à propos la solitude et la société, l'étude et les plaisirs honnêtes »⁶¹. Mais comme le cher savant n'a pas su le faire et qu'il s'est retiré de la société, son asile de paix s'est transformé progressivement en asile de fous : « je la compare [la bibliothèque] à ces tristes maisons destinées à renfermer des insensés ou des imbéciles, avec quelques gens raisonnables qui les gardent, et qui ne suffisent pas pour embellir un pareil séjour »⁶². Le monde hors duquel doit se tenir le savant est celui de la mondanité qui est différent de celui de la société. La mondanité est frivole comme la solitude est stérile : « las de m'ennuyer des pensées des autres, j'ai voulu leur donner les miennes ; mais je puis me flatter de leur avoir rendu tout l'ennui que j'avais reçu d'eux »⁶³.

On constate donc que les trois grands champs du savoir sont circonscrits selon des critères d'objet ou de contenu scientifique, mais aussi selon des comportements sociaux. L'érudit ennue la bonne société, l'homme de lettres y trouve parfois sa propre perte, l'homme de science est estimé mais son « nom est cependant plus à la mode que [sa] personne, à moins qu'[il] n'[ait] d'autres agréments que le mérite qui fait [sa] célébrité »⁶⁴. Mais la réflexion de d'Alembert n'en reste pas là. Elle se poursuit

58. *Ibid.*, p. 10.

59. *Ibid.*, p. 5.

60. D'Alembert écrit la même chose à propos de l'érudit : « [...] un homme de lettres qui, pour devenir érudit, se bornerait à lire les livres originaux, abrègerait beaucoup ses lectures, mais il lui en resterait encore un assez grand nombre à faire », *Encyclopédie*, art. « Érudition », p. 916 b.

61. *Apologie de l'étude*, p. 10.

62. *Ibid.*, p. 6.

63. *Ibid.*, p. 6.

64. Duclos, *op. cit.*, p. 186.

jusque sur le plan institutionnel avec la question des académiciens honoraires comme pierre de touche. Pourquoi l'Académie française ne devrait-elle pas admettre des académiciens honoraires alors que celle des sciences ou des Inscriptions et belles-lettres doivent au contraire les accueillir ? Qu'est-ce qu'un honoraire ? C'est, nous dit-il, « un simple amateur qui ne se pique pas d'avoir approfondi l'objet dont cette académie s'occupe »⁶⁵. On sait, en effet, que par son règlement de 1699, les membres de l'Académie des sciences sont répartis en quatre catégories : les honoraires, les pensionnaires, les associés et les élèves. Fixons l'attention sur les deux premières catégories dont le Règlement distingue les qualités et les compétences. Les honoraires doivent être « recommandables par leur intelligence dans les mathématiques ou dans la physique » (art. III)⁶⁶. Les pensionnaires quant à eux doivent être connus « par quelque ouvrage considérable imprimé, par quelque cours fait avec éclat, par quelque machine de leur invention, ou par quelque découverte particulière » (art. XIII). À la différence de l'honoraire, le pensionnaire est astreint à annoncer « par écrit à la Compagnie le principal ouvrage auquel il se proposera de travailler » (art. XXI). Ainsi le travail savant de l'Académie repose-t-il sur les pensionnaires tandis que les membres honoraires restent des « amateurs ».

D'Alembert estime donc que l'Académie des sciences ou celle des Inscriptions peuvent abriter des honoraires, c'est-à-dire « de simples amateurs de la géométrie, de la physique ou des matières d'érudition qui ne se piquent d'ailleurs d'être ni géomètres, ni physiciens, ni érudits, et qui ne doivent pas même se piquer de l'être, parce que les places importantes qu'ils remplissent, les objets intéressants dont ils sont occupés ne leur permettent pas de donner à l'étude de ces sciences profondes le temps et l'application qu'elle exige »⁶⁷. Il en va différemment dans l'Académie française dont l'objet est « le bon goût, qui ne s'apprend point, et la pureté du langage, qu'il serait honteux à un courtisan d'ignorer [...]. Que signifierait une classe de simples honoraires, c'est-à-dire de simples amateurs de la langue et du bon goût, qui ne se piqueraient pas d'ailleurs ni d'avoir du goût, ni de bien parler leur langue ? »⁶⁸ Et d'Alembert de revendiquer l'égalité académi-

65. *Réflexions sur les éloges académiques, Œuvres, op. cit.*, t. II, p. 159.

66. On se reportera pour les articles du Règlement de 1699 à Ch. Demeulenaere-Douyère et E. Brian (dir.), *op. cit.*, p. XXIII-XXVIII.

67. *Réflexions sur les éloges académiques*, p. 159.

68. *Ibid.*

que qu'il ne conçoit pas comme une prérogative de l'Académie française, mais comme « un des fondements essentiels de sa constitution, et qu'on ne pourrait ébranler sans anéantir l'Académie »⁶⁹. La question soulevée ici a certainement un arrière-fond structuré par les intentions ou les tentatives de réformes des Académies⁷⁰. Ce que l'on retiendra est le décalage introduit entre deux types de Compagnies : celles qui relèvent de pratiques savantes et celle qui relève du goût, formé certes par la Cour et la haute société, mais dans lequel l'État en tant que tel n'est pas impliqué. Or, les honoraires possèdent aussi ce trait caractéristique essentiel d'appartenir à « la haute noblesse ou à la haute société proche du pouvoir » dont ils sont « à la fois les yeux, les oreilles et la voix »⁷¹. Si les honoraires représentent le pouvoir monarchique, inversement ils constituent aussi un relais des attentes des académiciens auprès du pouvoir ; ils assument une fonction d'intermédiaire entre le gouvernement et les Académies. S'ils demeurent au service de la monarchie, ils peuvent canaliser les tensions et arbitrer l'autonomie relative par rapport au gouvernement. Ainsi la question des honoraires soulevée par d'Alembert place-t-elle l'intérêt des sciences dans la conservation de liens avec l'État et sa demande d'expertise, tandis que les lettres doivent s'accommoder des goûts et des usages conventionnels de la société⁷².

Une analyse plus approfondie, que n'autorise pas le cadre de cet article, permettrait d'explorer plus avant les rapports entre les institutions académiques et les changements qui s'opèrent dans le champ intellectuel. C'est Mercier qui nous en donnera un avant-goût : « L'Académie des sciences mérite notre respect et nos hommages, en ce qu'elle réunit les découvertes, empêche la rupture du réseau, s'appuie constamment sur une base solide [...]. Elle a un grand avantage sur les autres sociétés

69. *Ibid.*

70. Voir I. Passeron, en collaboration avec Anne-Marie Chouillet, « D'Alembert réformateur à l'Académie des sciences », dans *Mélanges en l'honneur de Jean-Daniel Candaux*, Droz, Genève, 1997, p. 121-130.

71. M.-J. Tits-Dieuaide, « Les savants, la société et l'État : à propos du renouvellement de l'Académie royale des sciences » (1699), *Journal des savants*, 1998, Paris, Boccard, p. 94-95.

72. On relèvera le fait que d'Alembert associe, 1997, p. 121-130, à l'occasion de cette question des honoraires, l'Académie des sciences et celle des Inscriptions et Belles-Lettres. Si d'Alembert défend l'érudition, contre Voltaire (par ex., *Encyclopédie*, art. (GENS DE LETTRES)), peut-être faut-il revisiter l'idée même de défaite de l'érudition au 18^e siècle.

connues ; il consiste à regarder les sciences comme étant encore au berceau [...] »⁷³.

Dans la seconde moitié du 18^e siècle, la figure du savant se dégage peu à peu de la vieille face de l'érudit absent du monde et du profil de l'homme de lettres, compromis avec la monarchie et contraint dans les jeux futiles du style et de la mondanité. Les capitaux symboliques s'inversent. La légitimité de la science se mesure à ses capacités d'assurer les progrès de l'esprit humain : quand d'Alembert procède à l'état des lumières au début de l'*Essai sur les éléments de philosophie*, il évoque exclusivement les sciences exactes. C'est aussi le sens de « l'expertise » qui point. Le savant ne peut être sollicité hors de son domaine de compétences : « Newton qui a deviné le système de l'univers, du moins pour quelque temps, n'était pas regardé comme capable de tout par ceux mêmes qui s'honoraient de l'avoir pour compatriote. Guillaume III qui se connaissait aux hommes, étant embarrassé sur une affaire politique, on lui conseilla de consulter Newton. Newton, dit-il, n'est qu'un grand philosophe. Ce titre était, sans doute, un éloge rare : mais enfin, dans cette occasion-là, Newton n'était pas ce qu'il fallait, il en était incapable, et n'était qu'un grand philosophe »⁷⁴. Détail cocasse ou significatif, ce sont les plumes de deux secrétaires perpétuels successifs de l'Académie française qui tracent ces profils nouveaux. Le savant qui éclaire la gestion de l'État et de l'administration prend corps réellement. Nombreux sont ceux qui cumulent charges scientifiques et responsabilités politiques, premiers signes que la Révolution amplifiera avec les savants impliqués dans la défense de la République. Dans les années 1830-1840, François Arago, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences et député républicain, élaborera et fixera pour longtemps leur légende dans la mémoire collective. Cependant, la Révolution française mettant un terme aux pratiques et aux rapports sociaux qui avaient nourri la République des lettres, une nouvelle République, fût-elle « des sciences », ne pouvait prendre corps à la fin de l'Ancien Régime.

JEAN-PIERRE SCHANDELER
CNRS
IRCL/Montpellier III

73. Mercier, *op.cit.*, p. 1118.

74. Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, *op. cit.*, p. 201.